

Syndic de copropriété, bailleur social, gestionnaire de résidence...

le Smetom vous accompagne

ICI, ÇA COMPOSTE À TOUS LES ÉTAGES !



Environ **1/3** de déchets en moins dans la poubelle soit

-96KG de déchets par an/personne grâce au compostage.

COMPOSTER COLLECTIVEMENT EN PIED D'IMMEUBLE

Le compostage n'est plus réservé aux maisons avec jardin !

En France, l'équipement de composteurs en pied d'immeuble ne cesse de progresser dans les aires urbaines. Paris, Rennes, Grenoble, Toulouse, Rodez, Albi... autant de villes qui participent déjà à ce mouvement éco-citoyen.

L'HEURE EST À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS !

La loi LETCV (2015) fixe les objectifs ambitieux en matière de réduction des déchets. D'ici à 2023 chaque usager devra disposer d'une solution pour trier ses biodéchets à la source. Le Smectom vous accompagne dans cette transition : en compostant nous allégeons d'1/3 notre poubelle.

L'occasion de responsabiliser chacun vis-à-vis de sa production de déchets, de réduire le volume des poubelles et d'améliorer la propreté.

C'EST QUOI ?

Il s'agit d'installer **3 bacs en bois sur un espace vert au sein d'une résidence** afin que chacun puisse y déposer ses déchets de cuisine.

Ils peuvent aussi servir aux déchets verts des espaces verts.

AVEC QUI ?

Les composteurs sont gérés directement par **les habitant-es volontaires** dans l'immeuble.

Le Smectom du Plantaurel forme les référent-es de site et accompagne le projet pour le suivi du compostage, en vue de favoriser l'autonomie.

POURQUOI ?

SE RÉAPPROPRIER L'ESPACE COMMUN

Engrais naturel, le compost structure les sols, favorise la rétention d'eau et contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

En pied d'immeuble, il est **vecteur de lien social, de solidarité et permet aux jardiniers en herbe de s'épanouir**. Le compostage partagé est l'occasion de développer d'autres projets citoyens : peinture des bacs par les enfants, ateliers jardinage, cuisine... en favorisant les rencontres intergénérationnelles.

C'est un gage d'exemplarité pour les copropriétés voisines !

UN ATOUT POUR LA GESTION DE VOS ESPACES VERTS

Les déchets de jardin de votre immeuble (feuilles mortes, branchages broyés...) sont une ressource pour la pratique du compostage car **ils sont indispensables en complémentarité des déchets de cuisine**.

Pour faciliter cet approvisionnement, n'hésitez pas à inclure dans les clauses de votre contrat ou lors d'un renouvellement, **une demande de broyage des végétaux sur place à la société d'entretien des espaces verts**. Une économie pour vous et une démarche vertueuse de traitement des végétaux.

Autre solution : la location ponctuelle ou l'achat groupé entre plusieurs résidences d'un broyeur.

VOTRE RÔLE EN TANT QUE GESTIONNAIRE DE RÉSIDENCE ?

Les projets de compostage doivent être portés par les résidents de l'immeuble.

En facilitant l'information auprès des usagers, en nous mettant en contact avec les intéressé-es et les employé-es des espaces verts, et **en accordant l'utilisation de surface au sein des résidences**, vous permettez aux projets de compostage partagé de se déployer favorablement.



NOUS METTONS À VOTRE DISPOSITION



Un diagnostic terrain



Des conseils techniques



Des réunions d'information
auprès des résidents



Un accompagnement vers
l'autonomie des projets



Des formations gratuites de
référent-es de sites



Des outils d'information et de
sensibilisation



Le matériel et l'installation
gratuits

À LONG TERME :

Nous travaillons à la mise en place d'un réseau pour citoyen·nes intéressé·es et de référent·es de site afin de soutenir les dynamiques et de favoriser les échanges de pratiques.



CONTACTS

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Loréna HUBBERT

Animatrice du déploiement
du compostage partagé

lorena.hudbert@smectom.fr
05.34.09.84.48 – 06.86.44.65.68

CONCERNANT LES AUTRES FLUX DE DÉCHETS MÉNAGERS

Jonatan JOBERT

Chargé de mission Habitat Collectif

jonatan.jobert@smectom.fr
06.32.92.22.46

Smectom du Plantaurel
Las Plantos
09120 Varilhes

05 61 68 02 02 - www.smectom.fr